



COMMUNE DE :
.....

Direction des Routes
Division Territoriale du Pays

N° DEMANDE :

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE / STATIONNEMENT

Situation du terrain :

- ⇒ Route Départementale n° Commune
- ⇒ Rue ou Lieu-dit
- ⇒ Section Cadastre Parcelles n°

Nom et Prénom du Demandeur :

Adresse complète:

N° SIRET/SIREN (uniquement pour les professionnels) :

QUALITE : Particulier Concessionnaire
 Maître d'ouvrage Maître d'œuvre Entrepreneur

Nom, Prénom du Propriétaire :

(s'il est autre que le Demandeur)

Adresse complète:

N° Téléphone

Objet de la demande :

- ACCES
- CANALISATIONS
- RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS
- RESEAUX ELECTRICITE
- RESEAUX GAZ
- REJET HYDRAULIQUE
- IMPLANTATION D'UN POINT DE VENTE SAISONNIER (avec / sans emprise)
- TRAVAUX (à préciser)
- AUTRE (à préciser)

Nature de l'intervention projetée :

(description succincte)

Durée prévisible de l'intervention:

Dates prévisibles d'intervention* :

*la présente demande n'exonère pas le pétitionnaire de solliciter un éventuel arrêté de circulation

Intervention faisant suite à une autorisation ou à un certificat d'urbanisme :

OUI NON

Si oui n° Date

JOINDRE IMPERATIVEMENT UNE COPIE

RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES A CERTAINES DEMANDES :

Accès :

- ⇒ Destination de l'accès :
- ⇒ Longueur de l'accès :

En cas de création d'une nouvelle desserte, préciser :

- ⇒ Combien d'accès desservent actuellement cet îlot de propriété :
- ⇒ Sur quelles voies routières débouchent-ils :
- ⇒ Combien ne sont plus utilisés :

Canalisation de gaz :

⇒ Linéaire occupant le domaine public routier départemental (exprimé en mètre linéaire) :

Canalisation réseau eau potable :

⇒ Linéaire occupant le domaine public routier départemental (exprimé en mètre linéaire) :

Canalisation réseau assainissement :

⇒ Linéaire occupant le domaine public routier départemental (exprimé en mètre linéaire) :

Implantation d'un point de vente saisonnier :

⇒ Implantation : avec emprise / sans emprise au sol

⇒ Surface occupant le domaine public routier départemental (exprimé en mètre carré) : m²

⇒ Durée de l'occupation :mois / jours (*Durée maximale limitée à 12 mois*)

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT (cf. liste complémentaire article 3c RDV):

⇒ Un plan de situation

⇒ Un extrait de plan cadastral (positionner le lieu des travaux)

⇒ Un croquis des travaux à réaliser

⇒ Pour les lotissements : un plan côté altimétriquement des réseaux humides et de la voirie

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Départemental de Voirie et de toute autre réglementation applicable à l'intervention projetée. En cas de délivrance de l'autorisation demandée, je serai responsable des dommages pouvant résulter de l'intervention précitée, dans les conditions définies par l'arrêté portant permission de voirie et par le Règlement précité.

Je reconnais avoir été informé de mon obligation d'engager tous les travaux nécessaires à la remise en l'état initial du Domaine Public Routier Départemental à la fin de l'autorisation d'occupation.

Je m'engage à acquitter au profit du Payeur Départemental de l'AUDE (sauf exonération), le versement d'un droit fixe et/ou d'une redevance **unique – annuelle - quinquennale** pour **établissement – renouvellement** d'une permission de voirie, conformément aux prescriptions financières relatives à l'occupation du Domaine Public Routier Départemental, dont j'ai été informé.

Fait à, le

Signature
